

## REGLEMENT « PRIX NAVETTE »

EPREUVE DE GRANDE QUETE POUR JEUNE CHIEN

Mise à jour 17 février 2025



### Participants :

Ce concours est ouvert aux Pointers et Setters de race pure, âgés de moins de trente-six mois, tolérance de trois mois à la date de cette épreuve.

Les chiens ayant obtenu un classement avant le Navette peuvent participer à cette épreuve.

### Règlement :

Désormais, cette épreuve de Grande Quête pour Jeunes se déroulera comme une épreuve de Grande Quête classique, avec les nuances ou les tolérances qui seront ci-après évoquées.

### Jugements :

- ✓ Les chiens qui seront présentés en COUPLES devront montrer de grandes aptitudes et qualités naturelles de puissance olfactive, de passion de la chasse, d'endurance et de continuité, de rapidité des allures, d'amplitude de la quête, le patron.
- ✓ L'ALLURE inhérente à la race doit être rapide, énergique, soutenue, le chien ne devant pas baisser de pied.
- ✓ La QUETE sera étendue et ordonnée autant que faire se peut, compte tenu du jeune âge des sujets présentés. Le chien doit battre avec intelligence et méthode le terrain assigné aux conducteurs. Il doit à tout moment rester dans la main de son conducteur, tout en conservant la plus grande initiative, surtout si elle dénote beaucoup d'intelligence.
- ✓ Si l'occasion se présente, L'ARRET A PATRON est obligatoire. Il doit être spontané (sans recours au geste, à la voix ou au sifflet). Toute intervention du conducteur pour éviter à son chien de se mettre dans les conditions de prendre un arrêt à patron est éliminatoire. Tout chien qui ne patronne pas spontanément est éliminé. Dans tous les cas, il devra être nettement établi qu'il y a eu, sans excuse possible, un refus bien caractérisé du patron.



- ✓ Pour prétendre à l'excellent, le chien doit, à l'ordre de son conducteur, COULER naturellement selon le style inhérent à la race à laquelle il appartient, et sans aide.
- ✓ AU DEPART DES OISEAUX, l'appui de la voix ne le pénalisera pas pour l'obtention du qualificatif excellent.
- La plus grande latitude est laissée à l'appréciation souveraine des juges qui doivent garder à l'esprit : « la mise en exergue » des qualités naturelles des chiens jugés.

#### **Classement :**

Chaque parcours est apprécié au mérite par :

- Excellent (accompagné ou non du CACT ou de la RCACT pour les 2 premiers classés)
- Très bon – Bon – CQN – PO – NC- RETIRE – ELIMINE- INSUFFISANT.

#### **Le vainqueur du PRIX NAVETTE :**

Le vainqueur sera déterminé comme suit :

- Si plusieurs CAC ont été octroyés, au vainqueur du barrage entre les CAC ;
- Si un seul CAC a été octroyé le Navette lui sera attribué ;
- Si plusieurs « 1<sup>er</sup> EXCELLENT » ont été octroyés, au vainqueur du barrage entre les « 1<sup>er</sup> EXCELLENT » ;
- Si un seul « 1<sup>er</sup> EXCELLENT » a été octroyé, le Navette lui sera attribué.

Les autres qualificatifs ne permettront pas l'attribution du Prix NAVETTE.